

Viticulture

PACA

n°22
19 août 2025



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référente filière & rédactrice

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Maladie

Flavescence dorée : symptômes visibles

Ravageurs

Vers de la grappe : des larves sont observées

Pyrale du Daphné : vol en augmentation sur certains secteurs.

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note nationale abeille

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

Notes nationales

Biodiversité/Coléoptères/Oiseaux

A Surveiller

Scarabée japonais

B



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Eléments de biologie :

Les symptômes :

- **décoloration des feuilles** (rougissement sur cépages rouges, jaunissement sur cépages jaunes)
- **dessèchement des rafles** avec des inflorescence avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- **un aoûtement absent ou partiel des sarments** qui peut donner un port retombant à la souche atteinte

Symptômes de flavescence doréeSymptômes plus détaillés par cépage [ici](#)

Observations

Les symptômes sont visibles sur l'ensemble des départements.

Analyse du risque

Il s'agit d'un risque majeur. La prospection est le moyen le plus efficace de repérer les ceps flavescents et de limiter la propagation de la maladie. Rapprochez vous au plus tôt de votre cave ou de l'ODG pour connaître les dates de prospection proche de chez vous.

Mesures prophylactiques :

Enlever les rameaux et débris de feuilles présents sur l'écimeuse pour éviter le transport de la cicadelle d'une parcelle à une autre

Pour Rappel : tout propriétaire ou détenteur de vignes situées en zone délimitée (autres que pépinières viticoles ou vignes-mères de porte-greffes ou de greffons) est tenu, sans que cela ne le dispense de l'obligation générale de surveillance, **de réaliser ou de faire réaliser**, sous le contrôle de la DRAAF-SRAL ou de FREDON PACA, une surveillance visant à la détection de symptômes de flavescence dorée.

[Cf communiqué du 03 juillet 2025](#)**J'ai un doute sur un cep, que faire ?**

- Repérer et marquer les souches atteintes
- Contacter la FREDON PACA (Lola Pelte au 06 68 02 73 13 ou Johan Yvelin au 07 60 56 24 86) /FREDON AURA pour le Sud Drôme (Cosme MAUBÉ 06.33.72.02.36) ou le SRAL
- Arracher les ceps atteints après le passage de la FREDON

En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie

VERS DE LA GRAPPE

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Biologie

Troisième génération: Le vol de troisième génération débute mi-juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des papillons le printemps suivant.



Perforation sur baie et larve Eudémis

Photos CA84

Observations

Des pontes ainsi que des larves sont observées localement en secteurs précoce et médian.

Estimation du risque

Cas général



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat secrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné

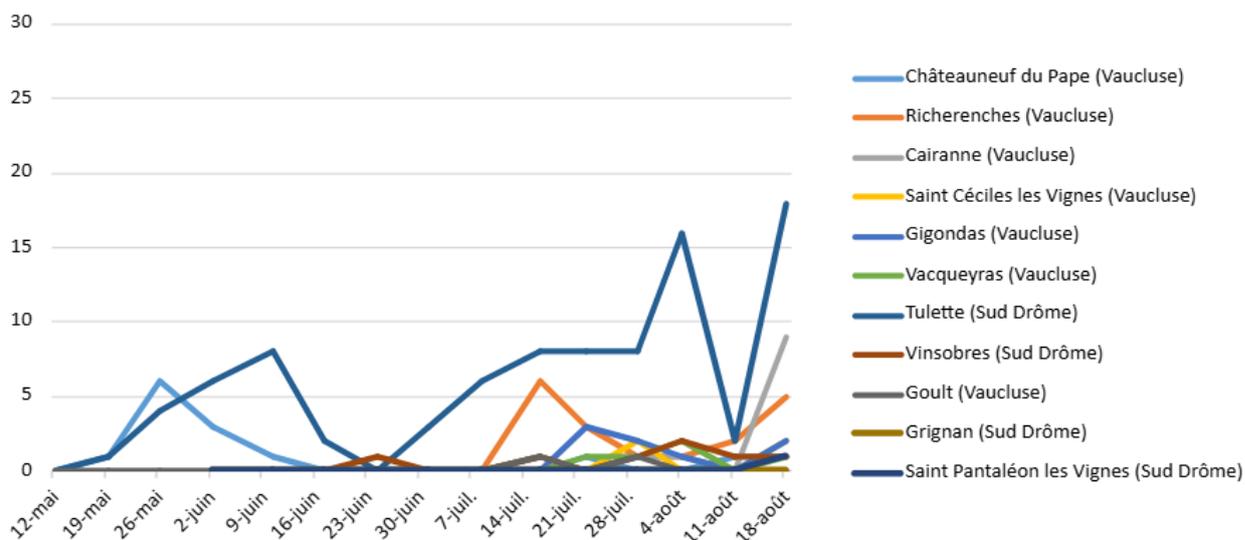


Adultes et larves (source : CA30/CA84)

Département du Sud Drôme / Vaucluse

Observations

Relevé piègeage *cryptoblabes gnidiella* en 2025



Le vol se poursuit avec des niveaux variables en fonction des secteurs. Aucun dégât significatif n'a été observé.

Le piégeage est un indicateur de la présence de cryptoblabes, le nombre de papillons capturés ne reflète pas forcément le niveau de risque car parfois même avec des petits piégeages des dégâts peuvent être conséquents.

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Observations



En cas de doute, il est conseillé de décortiquer les grappes compactes pour chercher les larves qui se cachent au cœur afin d'évaluer leurs présences sur les secteurs à risques.

Estimation de risque

Cas général



Cas particulier : très localement (sur parcelles avec piégeage important et nids en 2025)

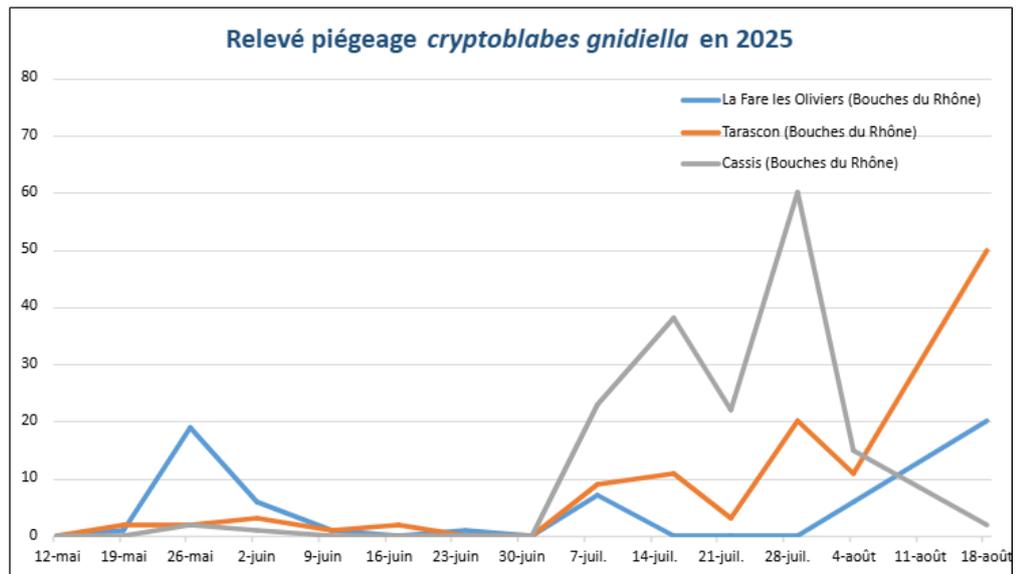


Département des Bouches du Rhône

Observations

A Cassis, des perforations de cryptoblabes issues de la présence antérieure de chenilles sont toujours observées. De plus, première grappe touchée à Tarascon avec des chenilles de stades L3 à L5 ont été relevées.

Le piégeage est un indicateur de la présence de cryptoblabes, le nombre de papillons capturés ne reflète pas forcément le niveau de risque car parfois même avec des petits piégeages des dégâts peuvent être conséquents.



En cas de doute, il est conseillé de décortiquer les grappes compactes pour chercher les larves qui se cachent au cœur afin d'évaluer leurs présences sur les secteurs à risques.

Estimation de risque

Cas général



Cas particulier : localement et sur parcelles sensibles ou à historique



LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2025 - [ICI](#)

NOTE NATIONALE ABEILLE



[Note abeilles-Pollinisateurs](#)



Cliquez sur les vignettes pour retrouver les notes complètes



Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

photo : Vincent Houssier

Coléoptères

& santé des agro-écosystèmes

[clic]



Pour lire la
note
complète

Note nationale Biodiversité



PHOTO : VINCENT HOUSSEIER

Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des Coléoptères, sans considération des enjeux écologiques spécifiques, des types de systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Préserver et développer le linéaire, le réseau et la qualité des haies.
- Préserver les vieux arbres, permettre leur vieillissement et la conservation des branches mortes.
- Éviter et réduire le travail du sol en profondeur, et favoriser un couvert permanent (végétation ou litière).
- Éviter et réduire l'usage de produits phytosanitaires, notamment insecticides et molluscicides.
- Intégrer les prairies dans les rotations / pratiquer la mise en jachère.
- Admettre et favoriser la présence de bois mort au sol, dans le paysage.
- Développer un maillage de bandes enherbées pérennes en bordures de parcelles.
- Privilégier le pâturage ou les fauches tardives et différenciées dans les milieux herbacés.
- Privilégier la fertilisation organique et raisonner la fertilisation minérale.
- Éviter / réduire l'usage d'anti-parasitaires pour animaux, et l'usage des fumiers associés.
- Entretenir, créer et développer le réseau de mares et petites zones humides.
- Accepter généralement une présence de phytophages pour attirer et maintenir une communauté de prédateurs auxiliaires.
- Intégrer des partenariats ou développer l'élevage dans le système de production agricole.
- Expérimenter et développer l'agroforesterie.
-

Pour aller plus loin, quelques recommandations

- [\[clic-ressource\] INSECTE.ORG](#)
- [\[clic-ressource\] REVUE ESPECES n°39](#)

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes



photo : Zeynel Cebeci

Oiseaux & santé des agro-écosystèmes [clic]



Pour lire la note complète

Note nationale Biodiversité



Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales (liste non exhaustive) en faveur des oiseaux, sans considération des enjeux écologiques et réglementations spécifiques, des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter de tailler ou élaguer les arbres au printemps (mi-mars à mi-août)
- Réduire et éviter l'usage d'insecticides, herbicides, vermifuges, molluscicides, fongicides
- Diminuer les quantités générales d'engrais, et privilégier les intrants organiques
- Limiter l'usage de ces produits aux parcelles (éviter les haies, les mares, les bandes enherbées, les chemins/fossés)
- Se renseigner sur les espèces et enjeux écologiques locaux (dont réglementaires) auprès des associations naturalistes, et participer aux actions de préservation qu'elles mènent
- Observer la présence et les comportements d'oiseaux dans les parcelles. Baliser et préserver les nids
- Utiliser une barre d'effarouchement, adapter son circuit de récolte pour favoriser les possibilités de fuites hors de la parcelle, et rester attentif en cas de passage au printemps / été
- Favoriser la couverture permanente, minimiser le travail du sol, notamment au printemps
- Développer et privilégier une mosaïque de cultures diversifiées (exploitations et paysages)
- Intégrer et développer la présence de prairies, et de pâturages dans le système
- Favoriser la présence de jachères, notamment dans les zones peu rentables
- Renforcer le réseau de haies, mais aussi de zones et bandes herbacées et d'autres habitats (fossés, mares, talus, pierriers, ronciers, hautes herbes, zones humides, vieux arbres, arbres morts, etc.)
- Redécouper et réduire la taille des parcelles, et/ou intégrer l'agroforesterie dans le système
- Accueillir une diversité de prédateurs (rapaces, renards, belettes, fouines, etc) pour favoriser la diversité d'oiseaux et la régulation naturelle de certaines espèces (rongeurs, insectes phytophages...)
- Permettre et favoriser l'installation d'oiseaux dans le bâti agricole, installer des perchoirs
-

Oiseaux / calendrier

Chaque saison permet différents types d'observations, d'espèces, d'individus et de comportements

Mois	Nov.	Dec.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.
Activité type	Hivernage			Migration		Nidification - Reproduction			Migration			
Protocoles de suivi types	Wetlands Internationaux / SHOC			Suivis migratoires		STOC/ÉPOC			Suivis migratoires			
Espèces observables en milieu agricole (Attention : dépendant du contexte)	Canards Goélands		Vanneaux Pluviers		Oies Grues		Passereaux chanteurs : alouettes, fauvettes, bruyants Cailles Chevèches			Limicoles (petits échassiers)		Grives Merles

[clic-vidéo] c'est-pas-sorcier



SCARABEE JAPONAIS

Scarabée japonais
Popillia japonica



[Cliquer ici pour lire
la note complète](#)

Le scarabée japonais, *Popillia japonica* est un insecte polyphage classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Déjà présent dans le nord de l'Italie depuis 2014, il a été détecté dans le Haut-Rhin début juillet 2025.

Cet insecte exotique envahissant est une menace majeure pour plus de 400 espèces végétales, dont **la vigne**, les arbres fruitiers, le maïs, les cultures maraîchères ou encore les gazons.

Les adultes visibles l'été, dévorent les feuilles en laissant un aspect en dentelle. Ils peuvent aussi s'attaquer aux fruits et aux fleurs. Les larves elles, passent l'hiver dans le sol, elles remontent à la surface au printemps et se nourrissent des racines de graminées, mais apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange/brun clair se nymphosent au bout de 4 à 6 semaines, le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Qualifié d'insecte "auto-stoppeur", il se déplace sur de longues distances grâce aux transports humains. Les larves peuvent être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

La vigilance de tous est de mise ! La prévention de son introduction repose en premier lieu sur la surveillance, pour détecter rapidement sa présence sur le territoire. Si vous pensez être en présence d'un scarabée japonais, il faut le signaler à l'adresse suivante avec des photos, en indiquant en sujet "signalement *Popillia*":

FREDON PACA: 04 90 27 26 70 - accueil-sollies@fredon-paca.fr

DRAAF PACA: 04 13 59 36 00 sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine - GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Hautes Alpes, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA